

Délibération n° 2023-23
Campagne complémentaire d'emplois du second degré 2022-2023

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 14 mars 2023, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2023-08 du conseil académique du 02 mars 2023,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de se prononcer sur les demandes de publication de 4 emplois n° 0228, n° 0127, n° 0759 et n° 0345.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 28
Membres présents et représentés : 28	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La campagne complémentaire d'emplois du 2nd degré 2022-2023, conformément à l'annexe, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 mars 2023

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

<https://filesender.renater.fr/>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FORMATION PLENIERE
DU 14 MARS 2023**

CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE 2nd degré 2022-2023

**synthèse des demandes
prise de fonction 01/09/2023**

N°	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Suceptible Vacant (SV)	codes disciplines	intitulé disciplines	conseil plénier composante	avis conseil académique plénier
1	SUAPS	PRCE/PRAG	0228	Vacant	H1900	EPS	FAVORABLE	FAVORABLE
2	SUAPS	PRCE/PRAG	0127	Vacant	H1900	EPS	FAVORABLE	FAVORABLE
3	SEN	PRAG	0759	Vacant	H1600	Sciences de la Vie et de la Terre	FAVORABLE	FAVORABLE
4	IUT 971	PRAG	0345	Vacant	H0422	Anglais	FAVORABLE	FAVORABLE